

Rue St. Antoine, N^o. 75, un obus dont la mèche a été éteinte à temps, est tombée par la cheminée. Les locataires l'ont suspendu comme enseigne au balcon du troisième, avec cette épigraphe : *Charles X au peuple*. Le drapeau tricolore flotte au-dessus de ce projectile.

Le fils aîné du comte de St. Leu (Louis Bonaparte), dit dans une lettre datée de Florence, le 10 Août, exprime la joie qu'il a éprouvée en lisant les détails de la révolution de Paris, et dit qu'il est heureux et qu'il s'enorgueillit d'être Français. Sa lettre est accompagnée d'une remise de 60 louis pour les familles indigentes de ceux qui ont été tués ou blessés dans les trois jours de combat.

On dit que le prince de Talleyrand étant appelé à prêter le serment dans la chambre des Pairs, s'est écrié : "Celui-ci sera le troisième : Dieu veuille que ce soit le dernier !"

Lorsque la nouvelle officielle du succès des Parisiens est arrivée à Ajaccio, en Corse, le drapeau tricolore a été aussitôt déployé aux acclamations du peuple et aux cris répétés de "Vive la liberté ! Vive la patrie. La ville a été illuminée plusieurs nuits de suite.

Le buste du Maréchal Ney a été porté en pompe au Panthéon par un corps nombreux de Parisiens.

Le *Messager des Chambres* du 17 Août dit : "On assure que le roi a reçu aujourd'hui une lettre autographe de Guillaume IV, contenant les expressions les plus positives de bonne intelligence avec la France et avec le roi des Français.

Il a été frappé à la Monnaie, à Paris, une médaille de bronze, pour commémorer les trois grandes journées de Juillet, et elle se vend présentement pour le profit des blessés, des veuves et des orphelins. Elle représente d'un côté la France, pleurant sur un tombeau, couronnée par la Liberté, et porte cette inscription :

"A la mémoire des Français morts pour la liberté, les 27, 28, et 29 Juillet, 1830."

Sur le revers sont les lignes suivantes, composées par M. Casimir de Lavigne :

France, dis-moi leurs noms ; je n'en vois point paraître
 Sur ce funèbre monument—
 Ils ont vaincu si promptement,
 Que j'étais libre avant de les connaître.

Adresse de la Chambre des Pairs au Roi.—Le 11 Août, à 8 heures du soir, la grande députation de la Chambre des Pairs s'est rendue au Palais-Royal, et a présenté à Sa Majesté l'adresse suivante : (votée à la majorité de 51 contre 1.)